

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	SUFLATER47
Publication :	02/02/2026
Etablissement :	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
Lieu d'exercice des fonctions :	Faculté des Lettres
Section1 :	18 - Archit., arts appliqués, plastiques, spectacle, musique ...
Composante/UFR :	UFR de Musique et Musicologie
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	02/02/2026
Date de clôture des candidatures :	23/02/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	30/01/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif:	Mahi Fouzya
N° de téléphone:	0140462974
N° de fax:	00000000000
E-mail:	lettres-drh-spe-@sorbonne-universite.fr
Dossier à déposer sur l'application :	https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr

Spécifications générales de cet appel à candidatures :**Profil appel à candidatures :**

Job profile :	Musique et Musicologie
----------------------	------------------------

Champs de recherche EURAXESS :

Arts -

**Les candidatures et le dépôt des dossiers sont dématérialisés et se font exclusivement
via l'application suivante : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>.
Les dossiers de candidatures saisis dans l'application ALTAIR ne seront pas examinés.**

Faculté des Lettres

Faculté des Sciences et Ingénierie

Composante : UFR de Musique et Musicologie

Localisation : Centre Clignancourt, 2 rue Francis de Croisset, 75018 Paris

Identification de l'emploi

Numéro du profil : SUFLATER47	Section(s) CNU : 18
Quotité :	<input checked="" type="checkbox"/> 100% / <input type="checkbox"/> 50%
Durée du contrat :	Dates du contrat : Du 01/09/2026 au 31/08/2027
<input checked="" type="checkbox"/> 1 an / <input type="checkbox"/> moins d'un an	
Nombre de postes à pourvoir :	
4	
Profil	
Musique et Musicologie	
Euraxess Research Field	
Arts History Language sciences Cultural studies	

Enseignement

La personne recrutée assurera un service de 192 HTD à l'UFR de Musique et Musicologie et devra être en mesure de dispenser en licence des cours magistraux aussi bien que des travaux dirigés. Les compétences attendues se situeront dans l'un ou plusieurs des domaines suivants de la discipline : histoire de la musique, analyse et commentaire d'écoute toutes périodes, histoire des théories et des disciplines, méthodologie, formation musicale, informatique musicale et pratique du clavier. Des cours en master pourront éventuellement être envisagés en fonction des besoins de l'UFR.

Contact enseignement

Muriel BOULAN : muriel.boulan@sorbonne-universite.fr.

Recherche

La personne recrutée poursuit ses activités de recherche. Le ou la candidate sera convié(e) à inscrire ses recherches dans l'UMR 8223 Institut de Recherche en Musicologie.

**Item « Projets de recherche » à renseigner par les candidates et candidats
dans le dossier de candidature**

Obligatoire **Facultatif**

Contact recherche

Sylvie LE BOMIN : sylvie.le_bomin@sorbonne-universite.fr.

Exposition aux risques professionnels

Non

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature se fait conformément au calendrier prévisionnel à l'aide du lien suivant :
<https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée selon le calendrier prévisionnel.

Pièces à produire

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par le décret modifié n°88-654 du 7 mai 1988, au format PDF

Toutes les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français

- Une copie d'une pièce d'identité recto-verso avec photo lisible : carte d'identité ou passeport en cours de validité / titre de séjour (Pour les candidats retenus d'une nationalité étrangère nécessitant une autorisation de travail, le recrutement ne sera définitif qu'à l'obtention de cette autorisation) ;
- Un CV détaillé avec liste des publications ;
- Une copie du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie de vos contrats d'ATER et de vos autres contrats de travail de la fonction publique ;

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat et territoriale française, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-1 et 5]

⚠ Les enseignants du 2nd degré stagiaires ou titulaires entrent uniquement dans cette situation
Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une copie de l'arrêté de nomination (pour les stagiaires) ou de titularisation dans la catégorie A et du dernier arrêté d'affectation ;
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, **ou** pour les titulaires du doctorat l'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur ;
- Pour les candidats retenus : une demande de détachement pour les titulaires ou de congé sans traitement pour les stagiaires.

Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat [Art. 2-3 et 7]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une pièce attestant de votre qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans, après l'obtention du doctorat, dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou d'un titre ou diplôme équivalent.

Etudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an [Art. 2-5 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum un an renouvelable une fois pour un an

- L'inscription à la préparation d'un doctorat ;
- L'attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an.

Titulaire du doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-6 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum d'un an renouvelable une fois pour un an

- Une copie du diplôme ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service RH qui traitera votre dossier administratif

faculté des Lettres	lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr
faculté des Sciences et Ingénierie	sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr